

Chemin de Vérité

Jésus dit : Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. Jean 14.6

Vol. 15, No. 5

publié par des Églises du Christ

Travaillons ensemble

Il est très beau de voir des chrétiens travailler ensemble dans une franche collaboration pour la gloire de Dieu et l'avancement de la cause de Jésus-Christ. Voici le souhait que l'apôtre Paul exprime dans sa lettre aux Philippiens : *« J'aimerais voir que vous tenez bon dans l'unité spirituelle, combattant d'un seul cœur et d'une même âme pour la foi de l'Évangile, luttant comme un seul homme afin que d'autres arrivent à croire la Bonne Nouvelle »* (Phil. 1.27, Parole Vivante). Dans ses autres épîtres, il compare parfois l'Église à un corps humain ; chaque membre a des capacités particulières à contribuer au bien commun. *« Car, comme nous avons plusieurs membres dans un seul corps, et que tous les membres n'ont pas la même fonction, ainsi, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps en Christ, et nous sommes tous membres les uns des autres [...] Nous avons des dons différents, selon la grâce qui nous a été accordée »* (Rom. 12.4-6). Les membres d'une assemblée peuvent accomplir ensemble ce qu'ils seraient incapables de faire si chacun travaillait de façon isolée.

Nous comprenons cette collaboration assez facilement dans le contexte de l'assemblée locale, mais que dire de la coopération entre plus d'une assemblée ? Surtout là où les assemblées ne sont pas grandes, il est clair qu'il pourrait y avoir des avantages dans le fait de réunir des ressources et entreprendre ensemble des efforts collectifs. Mais y a-t-il des dangers dont il faut se méfier ? Y a-t-il des manières d'y procéder sans violer des principes bibliques ou faire ce que la Parole de Dieu n'a pas autorisé ?

Formes de collaboration que nous voyons dans l'Église de la Bible

En lisant le Nouveau Testament, il semble évident que les différentes assemblées n'évoluaient pas dans l'isolement, sans contact avec des chrétiens dans d'autres assemblées locales. Une Église ne s'intéres-

sait pas uniquement à ce qui se passait en son propre sein ; elle cherchait à implanter et à fortifier des assemblées en d'autres communautés, voire d'autres pays. Conduite par le Saint-Esprit, l'Église de la ville d'Antioche envoya Barnabas et Saul (Paul) pour qu'ils prêchent l'Évangile et établissent des assemblées à Chypre, en Phrygie, en Lycaonie et d'autres provinces (Actes 13, 14). À la fin de leur mission, ces deux frères *« convoquèrent l'Église, et ils racontèrent tout ce que Dieu avait fait avec eux, et comment il avait ouvert aux nations la porte de la foi »* (Actes 14.27). L'assemblée d'Antioche n'a pas assumé un rôle d'« Église mère » vis-à-vis les Églises locales établies au cours de ce voyage, mais elle démontrait un intérêt fraternel pour leur bien-être. *« Paul dit à Barnabas : Retournons visiter les frères dans toutes les villes où nous avons annoncé la parole du Seigneur pour voir en quel état ils sont »* (Actes 15.36).

Quand un frère voyageait vers une autre ville, son assemblée lui remettait une lettre pour l'assemblée qui se trouvait à sa destination : *« Comme [Apollos] voulait passer en Achaïe, les frères l'y encouragèrent, et écrivirent aux disciples de le bien recevoir. Quand il fut arrivé, il se rendit, par la grâce de Dieu, très utile à ceux qui avaient cru »* (Actes 18.27; voir aussi Rom. 16.1,2). Nous voyons aussi que Paul demandait à tel ou tel frère de se rendre auprès d'une assemblée ailleurs pour l'encourager, l'exhorter ou l'enseigner davantage ou pour lui en apporter des nouvelles (1 Th. 3.1-3; Col. 4.7,8; etc.). Dans l'autre sens, nous voyons que certaines assemblées contribuaient financièrement aux besoins des serviteurs de Dieu comme Paul pour qu'ils puissent enseigner et fortifier d'autres assemblées (2 Cor. 11.8,9; Phil. 4.14-16).

Notons également que les assemblées se souciaient les unes des autres pour ce qui est des besoins physiques en temps de crise, surtout en ce qui concernait celles qui étaient les plus vulnérables. *« En*

ce temps-là, des prophètes descendirent de Jérusalem à Antioche. L'un d'eux, nommé Agabus, se leva, et annonça par l'Esprit qu'il y aurait une grande famine sur toute la terre. Elle arriva, en effet, sous [l'empereur] Claude. Les disciples résolurent d'envoyer, chacun selon ses moyens, un secours aux frères qui habitaient la Judée. Ils le firent parvenir aux anciens par les mains de Barnabas et de Saul » (Actes 11.27-30). À une autre occasion, « les chrétiens de Macédoine et d'Achaïe ont décidé de faire une collecte en faveur des pauvres appartenant au peuple de Dieu à Jérusalem » (Rom. 15.26, FC). Les Églises n'ont pas créé de structure permanente pour de tels efforts, mais chaque assemblée a choisi un membre pour qu'ensemble les frères désignés apportent cette grosse somme d'argent en sécurité et dans la transparence jusqu'à sa destination (2 Cor. 8.16-23).

Formes d'organisation qu'on ne voit pas dans le Nouveau Testament

Dans toutes ces activités d'intérêt commun, aucun siège n'a été établi, aucun bureau exécutif n'a été créé, aucune assemblée générale réunissant les délégués de toutes les Églises locales n'a été organisée, ni pour administrer la vie collective de ces Églises ni pour imposer quoi que ce soit à des assemblées individuelles. Ceux qui prônent la création des ce genre d'organe administratif citent souvent le cas du soi-disant « Concile de Jérusalem » en Actes 15, qui s'est penché sur la question soulevée dans l'Église d'Antioche. « *Quelques hommes, venus de la Judée, enseignaient les frères, en disant : Si vous n'êtes circoncis selon le rite de Moïse, vous ne pouvez être sauvés. Paul et Barnabas eurent avec eux un débat et une vive discussion; et les frères décidèrent que Paul et Barnabas, et quelques-uns des leurs, monteraient à Jérusalem vers les apôtres et anciens, pour traiter cette question* » (Actes 15.1,2). En Actes 15 il n'est pas question de plusieurs assemblées qui envoient des délégués pour former un concile. Il n'est pas question de formuler un programme de réunions annuelles. Il n'est pas question de choisir des officiers tels qu'un président ou un secrétaire général. Il n'est pas question de dire aux différentes assemblées locales com-

ment elles devaient faire leur travail. En outre, il ne faut pas oublier que les hommes qui ont délibéré sur la question de la circoncision des païens en Actes 15 étaient des hommes inspirés. Dans ce chapitre nous avons tout simplement une assemblée ayant une question qui envoie des messagers pour la présenter à une autre assemblée où il y a des hommes inspirés. Ils sont loin de créer un siège et initier un congrès annuel. Cette réunion ne ressemble aux conciles modernes ni dans sa composition, ni dans son but, ni dans son origine.

Un aspect nécessaire à un retour à la Bible

Il y a plus de deux cents ans aux États-Unis, bon nombre de croyants commencèrent à voir comme un mal la multiplicité d'Églises ayant chacune son nom et ses doctrines qui la distinguaient des autres. Ils ont compris que ce phénomène était contraire à la volonté du Seigneur (Jean 17.20,21; 1 Cor. 1.10-13). Ils se sont dit que ce qu'ils avaient en commun, c'était la Bible, et qu'ils pourraient faire beaucoup de progrès vers l'unité s'ils laissaient de côté toute doctrine et toute pratique qui n'étaient pas clairement autorisées dans le Nouveau Testament. Ils ont conclu, en outre, qu'ils ne pourraient jamais être sûrs de la faveur de Dieu s'ils faisaient ce qui n'était pas enseigné dans sa Parole (Matt. 15.9; 2 Jean 9-11; etc.). Ils se mirent à appeler tout le monde à faire retour à la Bible, à être tout simplement chrétiens. Au lieu de créer une nouvelle dénomination, ils voulurent retrouver la simplicité de l'Église que Jésus avait promis de bâtir (Matt. 16.18). Ceux qui lançaient cet appel se trouvaient en différents états et n'étaient souvent pas au courant du fait que des personnes ailleurs tentaient la même chose.

Dans l'État de Kentucky, les membres et les dirigeants d'un groupe d'assemblées presbytériennes acceptèrent le principe de suivre la Bible comme seul guide. Ce principe, pourtant, les amena bientôt à douter du bien-fondé de leur existence en tant qu'organisation, qu'ils avaient nommée le « Presbytère de Springfield ». Ce n'est pas qu'ils étaient découragés par la lenteur des conversions. Au contraire, dans la première année de leur existence, ils avaient présidé à la création d'une quinzaine d'assemblées locales. Mais dans leur étude de la Bible, ces hommes n'ont trouvé aucune justification pour soutenir l'existence ni de leur dénomination ni de leur rôle à sa tête. Ces dirigeants entreprirent donc une action courageuse et inédite : ils rédigèrent un document pour renoncer à leur propre autorité religieuse et dissoudre volontairement l'organisation qu'ils avaient créée. Ce document, parfois un peu humoristique, prit la forme du

Édition bimestrielle
CHEMIN DE VÉRITÉ, éditeur Barry Baggett
s/c Crieve Hall Church of Christ
4806 Trousdale Drive
Nashville, TN 37220 USA
Abonnements gratuits; anciens numéros disponibles à
www.chemindeverite.com

testament d'une personne sur le point de mourir et exprimant ses dernières volontés. Le titre du document est, en effet, « Testament et dernières volontés du Presbytère de Springfield », signé le 28 juin 1804.

En voici un extrait :

« Nous voulons que ce corps meure, qu'il soit dissous, et qu'il devienne un avec le corps de Christ [...] car il n'y a qu'un seul corps, et un seul Esprit, comme aussi nous avons été appelés à une seule espérance par notre vocation.

« Nous voulons que notre nom de distinction, avec son titre révérend, soit oublié, et qu'il n'y ait qu'un seul Seigneur sur l'héritage de Dieu et que son nom soit unique.

« Nous voulons que notre pouvoir de faire des lois pour gouverner l'Église soit aboli à jamais, que le peuple ait libre accès à la Bible et qu'il adopte la loi de l'esprit de vie en Jésus-Christ [...]

« Nous voulons que le peuple prenne désormais la Bible comme le seul guide sûr pour aller au ciel. »

Quelques années plus tard, dans l'État d'Ohio, des Églises baptistes ont créé « l'Association de la Mahoning ». En 1827 elle engagea comme évangéliste un homme du nom de Walter Scott. Pendant trois ans cette dénomination a connu une croissance rapide, avec plus de mille baptêmes chaque année. Scott prêchait un retour au christianisme du Nouveau Testament et la nécessité d'avoir de l'autorité biblique pour tout ce qu'on enseignait ou pratiquait. En écoutant cette prédication, quelques-uns commencèrent à se demander quel passage biblique autorisait l'existence de leur propre organisation, l'Association de la Mahoning. Alors, en août 1830, lors de sa convention annuelle, l'association prit la résolution de se dissoudre. Les Églises locales qui avaient composé cette organisation continuèrent d'exister et même de grandir ; elles continuèrent d'organiser de grandes rencontres pour s'exhorter et s'inspirer. Mais l'organisation formelle, son planning centralisé, ses déclarations officielles au nom de toutes les assemblées locales – tout cela a pris fin.

La possibilité de réintroduire ce qu'on a rejeté

Malheureusement, quelques-uns de ceux qui s'étaient dégagés de structures non bibliques sont

« Si je rebâtis les choses que j'ai détruites, je me constitue moi-même un transgresseur. » Galates 2.18

tombés plus tard dans un piège. Ils ont donné leur consentement à la création de « réunions de coopération ». Chaque assemblée dans un district ou un état envoyait des délégués qui, une fois rassemblés, s'organisaient en choisissant présidents, secrétaires généraux, trésoriers, etc. Ils prétendaient, peut-être sincèrement, que leur objectif n'était pas de violer l'autonomie des assemblées locales en faisant des lois pour elles, mais de s'entretenir sur les moyens d'évangéliser les communautés où se trouvaient les assemblées-membres. Par leurs délégués, les assemblées promettaient certaines sommes d'argent pour financer la prédication de l'Évangile. « Les réunions de coopération » choisissaient alors des évangélistes, fournissaient leurs salaires et les autorisaient à travailler dans telle ou telle zone.

La suite logique de cette façon de procéder au travail fut l'organisation en 1849 de ce qu'on appelait « la Société Missionnaire ». Elle adopta un règlement intérieur qui fixa le niveau de cotisations à verser pour y faire partie et qui donna au bureau exécutif le pouvoir de nommer des missionnaires, décider de leur soutien et de leur champ de travail, les superviser, les renvoyer en cas de besoin et présenter un rapport sur leurs activités lors de la convention annuelle. N'importe quelle assemblée, n'importe quel individu pouvait y adhérer à condition de verser la cotisation exigée. On prétendait que cette organisation n'avait pas d'autre but que d'aider les assemblées dans la tâche d'évangélisation du monde et qu'elle ne représentait aucune menace au principe de l'autonomie des assemblées.

De nombreuses assemblées choisirent de ne pas participer à la « Société » ou s'en retirèrent après avoir mieux compris son fonctionnement. Elles trouvaient que ni son existence ni son mode de financement n'était autorisé par la Bible. Certaines trouvaient, en plus, que malgré les promesses, la Société Missionnaire empiéterait inévitablement sur l'indépendance des assemblées. Ils n'ont pas eu tort.

Moins de 15 ans après sa création, la société se permettait de faire des déclarations sur la politique nationale au nom de toutes les assemblées, comme si elle était leur porte-parole officielle. De plus en plus, des évangélistes et des assemblées qui ne soutenaient pas la Société étaient calomniés ou tenus à l'écart. Trente ans après sa création, les Sociétés Missionnaires des différents états essayaient de consolider leur pouvoir sur les Églises dans leurs états respectifs. Au Mississippi, la Société mettait tout en œuvre pour que les titres fonciers de tous les lieux de culte des

Églises du Christ soient faits à son nom ; au Kansas et en Caroline du Nord, les Sociétés voulaient empêcher que des assemblées engagent des prédicateurs qui n'avaient pas été approuvés et ordonnés par la Société. Au Missouri, la Société se dota de l'autorité de superviser toutes les écoles dans l'état que les frères avaient créées.

L'espace ne permet pas de retracer toute l'évolution de ces institutions, mais les Églises qui ont pris le chemin des « réunions de coopération » et des « Sociétés Missionnaires », connues sous le nom « Disciples du Christ », finirent en 1968 par mettre en place une structure internationale qui légifère sur la doctrine aussi bien que les affaires pratiques, et qui ne fait même plus semblant de respecter l'autonomie des Églises locales. Les voilà donc revenus à la case départ : ceux qui s'étaient libérés d'une forme de gouvernement non biblique afin d'être tout simplement l'Église de la Bible se retrouvent une fois de plus avec une bureaucratie étrangère à la Parole de Dieu.

Avec cela ils ont compromis un tas de convictions bibliques sur l'adoration, le plan du salut, le rôle des femmes, l'inspiration de la Bible, la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour avoir accès à Dieu, et bien d'autres sujets. Ces Églises servent ainsi de triste illustration d'un principe que nous avons souligné il y a très longtemps dans un autre numéro de *Chemin de Vérité* :

« L'abandon de l'autonomie des Églises représente déjà une apostasie, mais elle facilite l'apostasie sur d'autres plans. Quand toutes les Églises sont indépendantes et qu'une Église locale s'égare par une

Dans beaucoup de pays, les autorités exigent que les Églises demandent formellement la reconnaissance légale afin de fonctionner librement sur leur territoire. Pour des assemblées qui partagent la même foi mais qui désirent conserver leur autonomie, la situation peut être délicate. On veut bien obéir aux autorités (Romains 13.1-7), mais on doit prendre soin en formulant des statuts et des règlements intérieurs de ne pas accorder à ceux qui auront la tâche de nous représenter auprès des autorités un autre rôle. Il ne faudrait pas suivre aveuglément le modèle d'un autre groupe religieux et attribuer à nos représentants des pouvoirs réels sur l'Église du Seigneur. Veillons également à choisir des représentants qui sont humbles et qui n'ont même pas le désir de présider, ni à des activités collectives de plusieurs assemblées ni aux affaires de telle ou telle assemblée locale autre que la leur.

erreur doctrinale, les autres Églises peuvent rester dans la vérité. Elles ne seront pas forcément contaminées par la fausse doctrine. Par contre, quand les Églises sont soumises à une direction régionale ou nationale et qu'une erreur s'introduit au niveau de la direction, la fausse doctrine s'étend rapidement sur toute l'Église. La hiérarchie est presque toujours dotée de certains moyens pour assurer la conformité des Églises locales, que ce soit des pressions sociales ou des pressions financières. » (Vol. 3, No. 1 – « L'autonomie des Églises »)

Et tout a commencé par le fait de vouloir améliorer le dessein de Dieu selon lequel son œuvre dans le monde doit se faire dans le cadre des Églises locales dont la Bible nous parle. Reconnaissons la sagesse de Dieu et suivons son plan. L'autonomie des assemblées ne les oblige pas à vivre dans l'isolement, sans possibilité de s'entraider ; elle n'exclut ni la collaboration volontaire, ni la communion fraternelle, ni le soutien moral ou matériel à des assemblées sœurs. On n'a pas besoin de créer des associations distinctes de l'Église, de nommer des présidents ou des trésoriers, de s'arroger le pouvoir de régler des problèmes internes des assemblées, d'agir comme porte-parole des Églises, ou de décider d'un programme de travail collectif pour tous les jeunes, ou toutes les femmes, ou tous les évangélistes dans un pays ou un district.

Que nos assemblées organisent des rencontres, des retraites, des conférences et séminaires, des débats publics, des stages de formation biblique, etc. Qu'elles invitent les autres assemblées à y prendre part. Si l'événement concerne juste des femmes ou des adolescents ou des couples mariés, qu'elles invitent les femmes, ou les adolescents ou les couples mariés des autres assemblées. On n'a pas besoin de créer un bureau exécutif – vous serez agréablement surpris en voyant ce qui peut se réaliser quand nous communiquons les uns avec les autres et que nous avons un esprit d'amour et de partage. « *Combattant d'un seul cœur et d'une même âme pour la foi de l'Évangile, luttons comme un seul homme afin que d'autres arrivent à croire la Bonne Nouvelle.* »

B.B.

